



Aujourd’hui le 13 mai, lors de son point de presse, le premier ministre du Québec, François Legault, accompagné de la ministre de la Santé et des Services sociaux, et du directeur national de la santé publique, a annoncé que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 39 931 cas de personnes infectées au Québec, 1 876 personnes hospitalisées, 194 personnes aux soins intensifs et de 3 220 décès. Il a rappelé la mise en berne du drapeau de l’Assemblée nationale en hommage à toutes les victimes de la COVID-19.

Le premier ministre a expliqué que le port du masque obligatoire implique une distribution de masques de qualité à tous les Québécois. Il a indiqué que le gouvernement travaille avec des entreprises québécoises afin de pouvoir produire des dizaines de millions de masques. Il a rappelé que les Québécois peuvent fabriquer eux-mêmes un masque. Rappelons qu’hier, le premier ministre avait fortement recommandé le port du masque en public.

Sur la question du dépistage, le premier ministre a indiqué que le Québec avait effectué 43 000 tests par million d’habitants ce qui faisait du Québec l’un des endroits au monde avec un taux de dépistage élevé. Il a rappelé l’importance de dépister massivement pour réussir le déconfinement. Il a indiqué que le Québec n’avait pas atteint son objectif de dépistage de 14 000 tests par jour, qu’il déplorait la situation et que des efforts seraient déployés au niveau de l’organisation du dépistage et de l’information aux citoyens quant à la disponibilité des tests.

Le premier ministre a indiqué que plusieurs personnes étaient de retour dans le réseau de la santé depuis les derniers jours.

Il a indiqué qu’une annonce serait faite cet après-midi concernant une reprise progressive des sports et loisirs.

Il a indiqué que les Québécois devront apprendre à vivre avec le virus et l’importance du respect des consignes.

### **REPRISE GRADUELLE DES ACTIVITÉS SPORTIVES, DE LOISIR ET DE PLEIN AIR**

Lors d’un point de presse cet après-midi, la ministre déléguée à l’Éducation, Isabelle Charest, accompagnée du conseiller médical stratégique à la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux, Dr Richard Massé, a annoncé la reprise graduelle de la pratique récréative de certaines activités sportives, de loisir et de plein air qui se déroulent à l’extérieur, sous

réserve de l'application des principes de distanciation sociale et de l'ensemble des recommandations de la Santé publique.

À compter du 20 mai, dans toutes les régions, les Québécoises et les Québécois pourront renouer avec certaines activités sportives, de loisirs et de plein air. Les parcs nationaux et les réserves fauniques de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) seront donc rouverts de façon partielle et progressive à compter de cette date, et ce, uniquement pour les activités journalières.

Par ailleurs, des guides ont été produits de concert avec la CNESST et l'Institut national de santé publique pour aider les Québécoises et les Québécois à reprendre leurs activités en toute sécurité. De plus, les fédérations sportives et les organismes nationaux de loisir et de plein air collaborent avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour élaborer des consignes adaptées à leurs disciplines ou à leurs champs d'intervention respectifs. Ils seront responsables d'en faire la promotion auprès de leurs membres, tout en spécifiant que des consignes de santé et de sécurité, notamment des règles d'hygiène, devront être respectées pour une pratique sécuritaire.

### **Faits saillants**

À partir du 20 mai 2020, la pratique récréative individuelle ou à deux sans contact sera permise pour les activités suivantes :

#### **Activités de loisir en pratique libre non organisée**

- Canoë et kayak d'eau vive et d'eau calme
- Course à pied
- Escalade de rocher
- Kitesurf
- Pêche à la journée
- Planche à pagaie
- Plongée sous-marine, apnée sportive extérieure
- Randonnée à cheval extérieure
- Randonnée pédestre
- Surf

#### **Activités sportives récréatives individuelles ou à deux, sans contact physique, en pratique libre, lieu de pratique extérieur, sans accès ou accès minimal au bloc sanitaire**

- Athlétisme (épreuves de course et de lancer qui se déroulent à l'extérieur)
- Aviron (embarcation simple seulement)
- Canoë et kayak de vitesse (embarcation simple seulement)
- Activités de cyclisme extérieures
- Golf
- Kayak de mer
- Natation en eau libre (lacs)
- Patin à roulettes sur route et sur piste
- Ski à roulettes
- Tennis en simple et à l'extérieur
- Triathlon (natation en eau libre seulement)
- Voile (embarcation simple seulement)

## OUVERTURE PROBABLE DES PISCINES EXTÉRIEURES

Lors de sa conférence de presse, la ministre Isabelle Charest a évoqué l'ouverture des piscines extérieures durant la prochaine saison. La décision ultime relèvera de la municipalité, mais la ministre a précisé que l'annonce sera faite prochainement, en fonction des directives de distanciation et d'hygiène qui seront émises par la Santé publique. Le D<sup>r</sup> Massé a précisé que le chlore dans la piscine empêchait la propagation du virus.

## RENCONTRE D'ÉCHANGE EN LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQM

Hier matin, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, a échangé avec les membres du conseil d'administration de la FQM sur les défis des municipalités et des MRC en cette période de crise. Parmi les sujets traités, les impacts financiers de la pandémie pour les municipalités, la demande d'un programme d'aide pour les pertes de revenus et les coûts occasionnés par la situation actuelle, le rôle des municipalités dans la relance, les conditions pour la tenue des camps de jour et l'accès aux installations et aux équipements scolaires, l'accès et l'utilisation des locaux communautaires et finalement, les programmes d'habitation. Les échanges furent productifs et ont permis à la ministre de souligner le rôle exemplaire des élus-es municipaux pour assurer la sécurité des collectivités et des citoyens. Nous vous tiendrons informés des suites de ces échanges dans nos infolettres.



## ÉVALUATION MUNICIPALE

Malgré le décret numéro 505-2020 du 6 mai 2020 qui lève la suspension applicable aux activités effectuées en milieu de travail réalisées par les évaluateurs agréés, l'ordre des évaluateurs agréés du Québec nous confirme que les *Instructions relatives à la pratique professionnelle des évaluateurs agréés en matière d'évaluation municipale* que vous pouvez consulter [ICI](#) demeurent en vigueur.

Ainsi, c'est le jugement professionnel de l'évaluateur agréé qui est impératif et doit prévaloir quant à la vérification de l'exactitude des renseignements descriptifs physiques des immeubles. Cette vérification peut donc s'effectuer par la visite et l'examen complet des immeubles (les recommandations de l'ordre peuvent être consultées [ICI](#)), mais, suivant le jugement professionnel de l'évaluateur, les circonstances peuvent faire en sorte que cette vérification se fasse « en obtenant les renseignements manquants au moyen d'une déclaration écrite du propriétaire ou de l'occupant ou en utilisant quant à la description

des terrains, des renseignements géo référencés, des analyses spatiales ou des procédés cartographiques ou photographiques reconnus pour fournir les données les plus à jour possible ».

## **OUVERTURE DES CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX - DIRECTIVES À PARAÎTRE SOUS PEU**

Depuis l'annonce du processus de déconfinement graduel, vous avez été nombreux à nous demander ce qu'il en serait pour les camps de jour et activités de loisirs municipaux. Sur ce dossier, la FQM est en constante discussion avec les cabinets de la ministre responsable des loisirs et du sport, M<sup>me</sup> Isabelle Charest et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest. Questionnée à ce sujet lors de sa rencontre avec les membres du conseil d'administration de la FQM, le 12 mai dernier, la ministre Laforest a confirmé que des annonces devraient avoir lieu dans les prochains jours. La façon dont se déroule la réouverture des écoles est suivie de très près par le gouvernement et la Santé publique et servira de guide pour la suite du déconfinement.

Les mesures imposées à la réouverture des écoles primaires et des services de garde nous renseignent déjà sur ce qui sera prescrit pour les camps de jour qui accueilleront ces jeunes à la fin de la présente année scolaire, si tout se passe bien d'ici là.

Un Guide a été produit avec les associations de camps et de loisirs municipaux, qui est actuellement à l'étape des dernières validations par la Santé publique. La FQM a reçu la version de ce guide pour commentaire. Celui-ci détaillera les mesures de distanciation physique et consignes sanitaires qui, ce n'est pas une surprise, s'apparenteront aux consignes imposées au milieu scolaire.

La FQM vous transmettra l'information quant aux mesures qui seront imposées pour l'ouverture des camps de jour ainsi que l'accès aux guides d'accompagnement dès que ceux-ci seront rendus publics.

## **REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS DE CONSIGNE DÈS LE 18 MAI**

Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, RECYC-QUÉBEC, les détaillants, les dépanneurs et les brasseurs se sont entendus cette fin de semaine sur un plan de reprise progressive des activités de consigne.

Rappelons que le contexte actuel de pandémie nécessite l'application de mesures exceptionnelles, puisqu'il est difficile d'opérer la récupération normale des contenants consignés à l'intérieur des magasins. Il en a donc été convenu de permettre la reprise des contenants consignés à l'extérieur, et ce, dans le respect des règles de distanciation physique.

Bien que diverses activités de reprise des contenants aient déjà débuté, les nouvelles modalités de récupération des contenants consignés sur lesquelles les parties se sont entendues entreront pleinement en vigueur dans la semaine du 18 mai. Les nouvelles mesures seront communiquées par RECYC-QUÉBEC au cours des prochains jours, et les citoyens seront invités à contribuer à l'effort de récupération et à prendre des précautions afin que la reprise des opérations chez les détaillants puisse s'effectuer de façon sécuritaire pour tous. Par ailleurs, de grandes corvées locales continueront d'être mises sur pied au cours du mois de mai, comme ce fut le cas au cours des derniers jours.

## Principales modalités de récupération des contenants consignés

- Lorsque cela est possible, les détaillants reprendront les contenants consignés apportés par la population dans des espaces extérieurs situés dans leur stationnement.
- Lorsque la récupération sur le terrain de leurs commerces n'est pas possible, les détaillants se sont engagés à organiser des opérations de grandes corvées dans des espaces municipaux ou encore dans les stationnements de centres d'achat en collaboration avec des organisations communautaires et municipales.
- Les opérations de récupération pourront prioriser la récupération de contenants tels que les bouteilles de bière à remplissage multiple (CRM), en collaboration avec les brasseurs et récupérateurs concernés.

Au besoin, ces moyens pourront être réévalués et ajustés au cours des deux semaines suivant leur mise en place.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

## WEBINAIRE POUR LES PROFESSIONNELS EN DÉVELOPPEMENT

### La créativité de l'approche client dans le cadre de la présente crise

Le jeudi 21 mai de 9 h 30 à 10 h 45

Avec la collaboration de la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ, la FQM vous invite à un 3<sup>e</sup> webinaire dans le cadre de la crise de la COVID-19. Celui-ci sera animé par Félix A. Laventure qui connaît bien la réalité des MRC et de leurs organismes délégataires. En effet, depuis 2004, connu de plusieurs professionnels du développement économique local, il a animé plus de 20 sessions de la formation « Une démarche efficace pour le développement des affaires ». Il a aussi effectué plusieurs mandats auprès des organismes gestionnaires des FLI et des FLS.

Lors de ce webinaire, M. A. Laventure nous aidera à comprendre davantage notre rôle pendant et après la pandémie. Comment se préparer à rencontrer et dépasser les attentes de nos clients? Comment être perçu par notre client et jouer un rôle de partenariat dans la relance de ses activités? Il nous parlera également de l'impact du positivisme. Comment cultiver et augmenter notre lien de confiance et être conscient du pouvoir de la première impression? Enfin, il sera question de planifier nos activités stratégiquement.

Le dynamisme reconnu de Félix A. Laventure saura sûrement vous donner l'énergie et la motivation pour continuer à bien jouer votre rôle de conseiller auprès de vos clients.

Vous pouvez vous inscrire [ICI](#).

## WEBINAIRE – LE MAINTIEN DES SERVICES D'EAUX

En partenariat avec Réseau Environnement, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) vous invite à participer au webinaire intitulé *COVID-19 : Le maintien des services d'eaux — Consolider les actions en place pour un retour progressif des activités*. Animé par Alain Lalumière, chargé de projet chez

Réseau Environnement, ce webinaire aura lieu le vendredi 15 mai 2020 de 9 h à 10 h 30. Parmi la liste des sujets traités, citons notamment la révision des mécanismes de gestion permettant de stabiliser les opérations sur le long terme.

À cette occasion, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, s'adressera aux participants.

Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#).

## ON CONTINUE À SE FORMER... À DISTANCE!

Depuis le début de la crise liée à la COVID-19, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est restée au plus près de ses membres afin de leur apporter l'information et le soutien dont ils ont besoin. Elle le fait également en matière de formation et vous propose de découvrir aujourd'hui son offre élargie de formations à distance : cours en classe virtuelle, cours en ligne, webinaires, capsules vidéo.

En effet, afin de préserver la distanciation sociale, les cours en salle offerts par la FQM sont dorénavant proposés dans une nouvelle formule de cours à distance en classe virtuelle dont nous avons le plaisir de vous présenter le calendrier.

Il est important de préciser que ces cours seront pris en compte dans votre cheminement vers l'un des diplômes proposés par la FQM.

### Les cours à distance en classe virtuelle

- Le jeudi 14 mai 2020 (9 h à 12 h) : [La gestion contractuelle en deçà de 101 100 \\$](#)
- Les jeudi 21 et vendredi 22 mai 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Communiquer avec impact en tant qu'élue](#)
- Les lundi 25 et mardi 26 mai 2020 (9 h à 12 h) : [Maîtrisez vos dossiers municipaux](#)
- Les mardi 26 et mercredi 27 mai 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Préparation et participation des élus-es aux assemblées du conseil municipal](#)
- Le mercredi 27 mai (9 h à 12 h) : [Le service à la clientèle](#)
- Les jeudi 28 et vendredi 29 mai 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Initiation au coaching](#)
- Le lundi 1<sup>er</sup> juin (13 h 30 à 16 h 30) ou le mardi 2 juin (9 h à 12 h) : [Le marketing territorial, mode d'emploi pour les municipalités et MRC](#)
- Les mardi 2 et mercredi 3 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Adjugé! Les coulisses de la prise de décision en matière de contrats](#)
- Les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (13 h à 16 h) : [Initier le changement](#)
- Les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (9 h à 12 h) : [Sécurité civile : les élus-es, la loi et la prévention](#)
- Les lundi 8 et mardi 9 juin 2020 (9 h à 12 h) : [La prise de décision en urbanisme](#)
- Les lundi 8 et mardi 9 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [La gestion financière municipale](#)
- Le mercredi 10 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La gestion contractuelle en deçà de 101 100 \\$](#)
- Les jeudi 18 et vendredi 19 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Atelier-pratique : l'entrevue radio et télé](#)

L'offre de formation à distance, outre les cours en classe virtuelle, se décline avec les cours privés, les webinaires, les cours en ligne et les capsules vidéo.

---

Pour en savoir plus sur toutes les formations à distance, cliquez [ICI](#).

Et toujours 25 % de remise pour les membres grâce au code promotionnel transmis à votre municipalité.

## **INVESTISSEMENTS DE 10 M\$ DANS DES PROJETS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES**

Hier, le gouvernement du Québec a annoncé des investissements de plus de 10 millions de dollars, par l'entremise du Programme innovation, du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation ainsi que des Fonds de recherche du Québec, pour soutenir des projets scientifiques et technologiques en lien avec la pandémie de la COVID-19.

De concert avec plusieurs partenaires, les milieux scientifique et industriel se sont mobilisés pour lancer des appels de projets dans leurs réseaux respectifs afin de répondre aux enjeux actuels de la pandémie.

À ce jour, cinq initiatives, évaluées en tout à près de 3 millions de dollars, ont été sélectionnées :

- Développement d'analyses sérologiques spécifiques pour la COVID-19 - Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Montréal;
- Plateforme de manipulation sécuritaire de la COVID-19 pour la recherche - Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Québec;
- Personnalisation de masques réutilisables avec un filtre de permutation rapide - entreprise ShapeShift 3D;
- Plateforme de télésanté pour soutenir les équipes de pharmacie et les patients - entreprise Question pour un pharmacien;
- Vêtement biométrique : suivi en continu de la condition des patients à risque ou testés positifs à la COVID-19 avec un vêtement intelligent - entreprise Carré Technologies.

Le communiqué est disponible [ICI](#).

## **MODIFICATIONS RELATIVES À LA CIRCULATION DES GRANDS TRAINS ROUTIERS POUR LES PROCHAINS JOURS FÉRIÉS**

En raison du contexte de pandémie de la COVID-19, le gouvernement du Québec a annoncé la levée de l'interdiction de circulation des grands trains routiers (GTR) pour les jours fériés suivants :

- le 18 mai 2020
- le 24 juin 2020
- le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Cette mesure permettra d'obtenir un gain dans la fluidité du transport des marchandises et, par le fait même, d'assurer un meilleur approvisionnement de la population en biens essentiels.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

## RAPPEL - INITIATIVES DES MUNICIPALITÉS ET MRC DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE

Depuis le début de la crise sans précédent provoquée par la pandémie de la COVID-19, les municipalités et les MRC ont dû relever des défis importants et s'adapter rapidement aux mesures exceptionnelles et aux consignes sanitaires mises en place pour limiter la propagation du virus. Nous avons pu constater à quel point vous avez fait preuve d'originalité et d'innovation pour répondre aux besoins de vos communautés et contribuer au maintien des services essentiels.

Nous vous invitons à nous faire parvenir à [accompagnementpolitique@fqm.ca](mailto:accompagnementpolitique@fqm.ca) vos photos, articles de journaux ou autres qui démontrent les initiatives originales que vous avez déployées pour soutenir vos entreprises et les organismes communautaires, encourager l'achat local, assurer la sécurité des citoyens.

## POINT DE PRESSE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En matinée, le premier ministre Justin Trudeau a d'entrée de jeu annoncé l'approbation par Santé Canada d'un premier test sérologique (détection des anticorps), une étape importante dans les recherches sur l'immunité.

Le premier ministre a rappelé les différentes mesures mises en place par son gouvernement pour assurer la relance économique et protéger les emplois. Il a annoncé la mise en place d'un **Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)**, doté d'une enveloppe de 962 millions \$ pour aider les entreprises qui ne se qualifient pas aux mesures de soutien déjà déployées. Cette mesure vise les petits employeurs dans les régions rurales ou ceux qui œuvrent dans l'industrie du tourisme ou les industries saisonnières.

Les fonds seront acheminés par le biais des six agences de développement régional (ADR). 211 millions de dollars seront administrés par Développement économique Canada (DEC) pour les régions du Québec pour aider les entreprises à payer leurs employés et leurs coûts d'exploitation.

Le premier ministre a également annoncé que la période d'inscription à la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants débutera vendredi.

Questionné quant à la réouverture de la frontière canadienne aux voyageurs en provenance des États-Unis, en raison de l'échéance prochaine de l'interdiction de passage non essentiel, le premier ministre Trudeau a indiqué que des discussions avaient lieu avec l'administration américaine et que l'objectif demeurait de protéger la population.

Rappelons qu'hier, le premier ministre avait annoncé une série de **mesures supplémentaires pour aider les aînés** et leur offrir une plus grande sécurité financière pendant cette période de crise. Il a annoncé l'octroi d'un soutien financier supplémentaire de 2,5 milliards de dollars pour le versement d'un paiement unique non imposable de 300 dollars aux aînés admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) auquel s'ajoutent 200 dollars de plus pour les aînés admissibles au Supplément de revenu garanti (SRG). Les personnes admissibles à la SV et au SRG recevront donc 500 dollars pour les aider à assumer les coûts supplémentaires attribuables à la COVID-19.



Le premier ministre a ensuite annoncé un investissement supplémentaire de 20 millions \$ pour l'élargissement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, afin d'appuyer les organismes qui réalisent des projets communautaires visant à réduire l'isolement, à améliorer la qualité de vie des aînés et à les aider à maintenir un réseau de soutien social.

Par communiqué, le premier ministre a également annoncé hier le prolongement temporaire des versements du SRG et de l'Allocation pour les aînés dont les renseignements sur le revenu en 2019 n'ont pas été évalués. Les aînés seront encouragés à fournir les renseignements sur leur revenu en 2019 dès que possible et au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2020.